Le Mot du Maire délégué

Didier DUCHEMIN
Maire-délégué

Les membres du conseil communal :
LEFRANCOIS Denis
LEVAYER Marcel
HAMEL Pierrette
LAUMONIER Véronique
CATHERINE Annick
LAURENT Chantal
JAMES Fabienne
CHARLEMAGNE Patrick
MARIE Sandrine
BESNEHARD Sandrine
RALLU Sophie
DEME Jean-Claude

2017, a vu l'élection d'un nouveau Président à la tête de notre pays, jeune, issu de la finance mais sans aucune expérience d'un mandat local, ni connaissance des problématiques d'une commune rurale comme le Tourneur. Si pour certains cette élection fut l'espoir d'un avenir meilleur, elle fut surtout acquise au second tour par un vote de rejet de l'autre candidat.

Pour l'élu de la commune rurale que je suis, l'embellie est loin de l'emporter, en effet cette promesse électoraliste de supprimer pour 80 % des foyers la taxe d'habitation d'ici 2020 sans en connaître la contrepartie m'inquiète, cela pourra être très pénalisant pour les futurs budgets surtout pour les communes rurales de - de 500 habitants représentant la moitié des communes françaises, l'intégralité des taxes perçues (T.H., T.F.B., T.F.N.B. et T.P.) ne sert qu'à financer les écoles. La seconde mauvaise nouvelle, c'est d'apprendre courant septembre sans concertation qu'à partir du 1er janvier 2018, l'état supprimera la DETR pour la voirie soit la perte de 30 % du montant éligible des travaux routiers annuels, il faudra faire des choix cruciaux à l'avenir pour nos routes.

L'état nous a imposé de passer en C.D.C. de plus de 15 000 habitants, la conséquence pour notre commune nouvelle, c'est la perte de 200 000 € pour le FPIC (Fond national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales), Vire étant par ses entreprises considérée comme une commune ayant du potentiel financier plus important, à l'inverse de Souleuvre en bocage, Vire contribuait auparavant au versement de 500 000 € et en réunissant tout ce territoire elle fait l'économie de cette somme, mais sur le dos des territoires ruraux (ex Intercom Severine, Souleuvre en Bocage et Valdallière).

Au total, ce n'est pas loin de 500 000 € de financement en moins pour Souleuvre en Bocage en 2018. Sans parler de l'avenir sur la pérennisation du fond de soutien apporté par l'Etat pour participer au financement des activités périscolaires, et pour ce qui est de la disparition des contrats aidés, nous sommes peu concernés Pour ma part, la politique menée par l'Etat, depuis quelques années, est un frein au développement des communes rurales et va s'accentuer, puisque dorénavant l'Etat va regrouper toutes les aides financières du conseil départemental, de la région et les siennes, déjà très réduites, au travers de la CDC de la Vire au Noireau, avec un partage qui se déroulera comme suit, 70 % pour Vire et Condé S/Noireau et 30 % pour les autres. Les projets doivent être identifiés au sein de la CDC pour validation par le Préfet (l'Etat), sachant que dans le document du SCOT (Shéma de Cohérence Territoriale), le Tourneur n'est pas considéré comme bourg principal malgré le groupe scolaire, j'espère que nous serons écoutés pour les futurs investissements.

Une autre mauvaise nouvelle est la fermeture définitive du centre de secours voulue par le Conseil Départemental d'ici 2020, nous n'avons été soutenus par personne, surtout pas des élus du conseil d'administration du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) où siège depuis 2015, le conseiller départemental de Vire, président de notre C.D.C. où est située notre caserne, peut-être était-il absent ? Après 2 rencontres avec M. Olivier Colin, vice-président du conseil départemental et en accord avec les sapeurs-pompiers au vu des difficultés qu'on leur impose pour le recrutement ou la réhabilitation du bâtiment, M. Colin le qualifiant de bâtiment immonde, et après proposition au conseil communal, le centre fermera définitivement le 31 décembre 2017 pour devenir l'atelier municipal et regroupera le matériel dispersé dans plusieurs endroits.

La dernière moins bonne surprise, c'est le vote négatif des élus du conseil municipal du 7 décembre 2017 pour la dérogation de l'organisation du temps scolaire, alors que 3 sites scolaires et 57 % des parents d'un 4ème sur les 5 avaient souhaité le retour à 8 demi- journées (4 jours) pour la rentrée prochaine.

Par contre de bonnes nouvelles en ce qui concerne le nouveau vestiaire de foot, le bâtiment modulaire sera posé courant janvier pour réception des travaux le 2 février 2018, à ma demande la surface de la salle initiale a été portée à 56 m2 pour son utilisation pour des activités de l'école.

Pour la construction du city stade qui sera ouvert à tous avec la particularité d'avoir pour l'école des couloirs d'athlétisme, l'entreprise pour le lot n°1 : Terrassement - plateforme- VRD a été retenue lors de la réunion du conseil municipal du 7 décembre 2017, pour les lots n°2 : Terrain multisports et n°3 : clôtures et espaces verts seront validés par le conseil de février, les aménagements sont prévus vers la fin du 1er semestre 2018.

En ce qui concerne les travaux de l'ancienne cantine, les menuiseries sont posées, reste principalement la maçonnerie pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, en espérant une décision positive pour que ce lieu soit aussi un Relais d'Assistance Maternelle, si cela est le cas nous pourront envisager des travaux pour des toilettes intérieures. Pour la salle des fêtes, avec un cabinet, nous travaillons sur son devenir.

Avec le SDEC et Enedis, plusieurs effacements de réseaux sont en cours et en 2018 la suppression prévue du poste EDF dans le bourg, ce qui serait les prémices pour les travaux de la première tranche du cœur de bourg évidemment en fonction du prochain budget 2018. Les enquêtes publiques pour le PLU (Plan Local d'Urbanisme) se dérouleront courant 2ème semestre pour une signature par le Préfet au plus tard, début 2019.

L'année 2017, n'aura pas été de tout repos avec tous ces changements, mais 2018 ne devrait pas être l'inverse, et pour cette nouvelle année, avec les salariés et les élus de la commune déléguée de Le Tourneur, je vous souhaite ainsi qu'à vos proches, une très bonne année 2018.

Le Coeur de Bourg au Conseil Communal

Un cabinet d'architecte bayeusain et le technicien de Souleuvre en Bocage ont présenté un projet d'aménagement de cœur de bourg, le 19/07/2017. Ce projet va se décomposer en 3 phases. La première étant celle du cheminement entre le haut du bourg et le groupe scolaire avec pour objectifs :

- Sécurité du groupe scolaire et du centre bourg
- Amélioration et embellissement
- Réorganisation du carrefour du calvaire en le valorisant avec de la végétation
- Cheminement piétonnier sécurisé

Le coût estimatif de cette première phase : 210 000 € HT dont 50 700 € à la charge du département. Le conseil communal a validé ce projet.

Les travaux sont prévus en 2018 ou 2019.

La 2ème phase étant le centre bourg avec aménagement de la place de l'église et la 3ème phase l'aménagement du bas du bourg. Ces travaux n'ont pas encore été évalués précisément et ne sont pas encore programmés.

Travaux 2018

- **Salle des fêtes :** passage de la commission sécurité qui validera ou non le maintien de son ouverture.
- **Caserne des pompiers :** sa fermeture ayant été fixée avec le Département au 31/12/2017 ; le conseil de Le Tourneur a décidé de transformer ce bâtiment en un atelier-garage municipal unique. Quelques aménagements sont à prévoir : 1 local sanitaire, modification des systèmes de fermetures.
- **City stade:** il sera implanté près du groupe scolaire, à côté du jardin, avec le souhait d'y installer également des bancs, tables de pique-nique ainsi que l'aménagement d'un terrain de pétanque. L'accès, accessible aux personnes à mobilité réduite, contournera l'école et le jardin et se fera par le parking situé sur le côté.
- **Voirie :** sous réserve de la validation par la commune nouvelle, les routes proposées sont : le chemin des coquelicots, le bois, le feugré, la peynière, la bourdonnière, la route de l'arcandière, la tardiverie, la route allant des hautes crières à le désert et la croix houx.
- **Effacement du poste tour EDF** du haut du bourg

Informations diverses

Lavoir de Cervelle : demande de sa remise en état par M Jean-Claude DEME.

Frelon asiatique : correspondant local auprès de la FREDON : Denis LEFRANCOIS.

Jumelage : un contact est envisagé avec une commune autrichienne.

Mise en place d'un Drive à Granulés Bio

La commune de Le Tourneur est équipée, depuis quelques mois, d'un drive à granulés en bois bio à proximité de l'ancienne cantine. L'entreprise biodistribution a pris contact avec la mairie de Le Tourneur. C'est un service supplémentaire offert aux usagers. La commune n'engage à aucun frais, pas d'électricité et si il y a une dégradation, la réparation est à la charge de l'entreprise.

Retrouvez-nous sur : www.biodistribution-energiebois.fr

ETAT CIVIL

Naissances

- BOSSARD Lenny Noham Tom, né le 26/08/2017 à Saint-Lô
- LAHOUAR Tony Roger Jean-Paul, né le 22/07/2017 à Saint-Lô

Mariages

- FALGUIERES Edwige et MAZE Nicolas le 14/07/2017
- ROBIN Justine et LEHOUX Ludovic le 26/08/2017

Décès

MOULIN Veuve HAMEL Janine le 15/06/2017

ÉVÈNEMENTS 2017

Visite Guidée du Château des Noyers

Samedi 16 et dimanche 17 septembre 2017, à l'occasion des Journées du patrimoine, Didier Duchemin, maire de la commune déléguée de Le Tourneur, a organisé des visites guidées du château des Noyers, 40 personnes le samedi et 96 personnes le dimanche.

Au programme de cette visite guidée : présentation des histoires liées à la commune de Le Tourneur, histoire et visite autour du château des Noyers. Des histoires insolites circulent sur ce dernier. Depuis des dizaines d'années, on raconte qu'il est hanté.

Armistice

Le rassemblement a eu lieu le samedi 11 novembre matin place de la mairie à Etouvy, suivi de la messe et dépôt de gerbe et remise de médailles. Puis, un second rassemblement a eu lieu à 12h au monument des morts à Le Tourneur, suivi d'un pot à la mairie.

M. MARIE Octave décoré de la commémorative d'Algérie ainsi que M. PIED D'AIGNEL Gérard (originaire de le Tourneur) ; M. MARTIN Daniel décoré le 8 mai pour la reconnaissance de la nation. 75% des anciens combattants décorés en cette année 2017, sont des habitants du Tourneur.

LA VIE À L'ÉCOLE DE LE TOURNEUR

La rentrée 2017-2018

EFFECTIFS :
L'école compte, à la rentrée de septembre 2017, **154 élèves** des trois communes du R.P.I.
L'équipe enseignante se compose comme suit :

- Aurélie Ravenel, classe de PS/MS
- Camille Lévy, classe MS/GS
- Stéphanie Boutry, classe de GS/CP
- Sylvie Rouxel/Cindy Lebreton (qui assure la décharge de direction le vendredi), classe de CP/CE1
- Mélanie Roussin/Cindy Lebreton, classe de CE2-CM1
- Barbara Derouet/Nicolas Uhel, classe de CM1-CM2.

Un Projet autour du Jardin

L'année scolaire 2016-2017 a été marqué par un grand projet autour du jardin. En effet toutes les classes se sont investies dans la réalisation d'un jardin potager, dans le terrain derrière l'école, mis à notre disposition grâce à la commune.
Nous remercions M. le Maire et ses élus, ce jardin permet de travailler sur de nombreux projets pédagogiques.

Les enfants y ont également accès lors des temps périscolaires encadrés par Edwige Falguières. Des aménagements ont été réalisés avec Dominique Onraed et Gérard Meunier.

Mme Ravenel, coordinatrice du projet, a également pris contact avec le lycée agricole de Vire et le 16 mars, des élèves de seconde sont intervenus auprès de nos élèves pour planter une haie bocagère. Ce fut un très beau moment de partage entre petits et grands !

Le 23 juin, l'école a ouvert ses portes pour une exposition réalisée dans chaque classe autour du jardin (photos, jeux, film, ...).

Après avoir inauguré le jardin, par le plus jeune élève et le plus âgé, en présence des maires, un spectacle en plein air a été présenté aux parents.

N'oublions pas Jack Paillou, l'épouvantail, fabriqué par la classe de CE2/CM1, le chef d'orchestre du spectacle et le gardien du jardin.

À Noël

A noël, un petit goûter a été organisé par le syndicat scolaire. Les élèves ont chanté et dansé. Le père noël a fait sa distribution de cadeaux grâce aux dons de l'association de la « Fête des Jonquilles » et l'Association de Parents d'Elèves. Merci Père-Noël !

Autres Projets Pédagogiques 2016-2017

- L'intervention du Séroc pour sensibiliser nos élèves au recyclage et au rôle du composteur.
- Le carnaval au mois de mars sur le thème ... du jardin.
- Le prêt d'œuvres : nos élèves ont découvert une nouvelle artiste Sarah Clerval. Lors des échanges avec Sarah, les élèves ont bien retenu qu'elle s'inspirait de ses voyages et des objets qu'elle récoltait pour réaliser ses œuvres.
- Cette année, 20 élèves du CE2 au CM2 ont participé aux rencontres USEP pour partager, avec des enfants d'autres écoles, des moments sportifs : tennis de table, volley-ball, sortie vélo, Useplage.

Projets Pédagogiques 2017-2018

Cette année nous travaillons également autour du jardin.

Les sorties cinéma et théâtre sont prévus autour de thèmes sur la citoyenneté (handicap, égalité fille/garçon).

APE

(Association des parents d'élèves) de l'école de la commune déléguée du Tourneur s'est réunie, en septembre à la mairie, pour son assemblée générale.

À l'ordre du jour, le bilan financier positif de l'année écoulée, un point sur les activités à venir et l'élection d'une nouvelle trésorière. Onze personnes étaient présentes lors de cette réunion.

Renouvellement du bureau : l'ancienne trésorière, Delphine Béton, laisse sa place car elle n'a désormais plus d'enfants au sein du groupe scolaire. Elle est remplacée par Mélanie Rousseau, dont les enfants viennent d'intégrer l'école. Sébastien Maizeray reste président de l'APE et Aline Fergant, secrétaire.

Prochaine manifestation : repas dansant le 10/02/2018

LA CASERNE DES POMPIERS

De tout temps, l'homme a dû apprendre à se protéger et à combattre le feu, qu'il soit provoqué par l'intervention naturelle ou humaine qu'il soit intentionnel ou accidentel allant de la constitution des équipes de guet au Moyen-Age jusqu'aux centres de secours tels que nous les connaissons actuellement.

Si de nos jours **la mission première des sapeurs pompiers est le secours à la personne,** la lutte contre les incendies, bien que minoritaire est très importante. Un feu, paraissant bénin, peut avoir de graves conséquences pour notre quotidien avec des pertes irremplaçables comme il peut avoir une issue tragique pour ses occupants comme pour les combattants du feu, il est un piège régulièrement mortel.

L'image d'épinal du sapeur pompier luttant contre le feu n'était pas usurpée, au Moyen-Age la précarité des constructions a été le prémice des premiers entretiens contre les risques d'incendie et au XVème, les évolutions de lutte et de matériel restaient rudimentaires avec des seaux en bois puis en toile ou en peau et des séringues à eau, les habitants de notre village intervenaient à l'appel du tocsin des cloches de l'église, cela, jusqu'à l'arrivée de la sirène électromécanique.

Intervention ou manoeuvre (?) des sapeurs-pompiers à la Quièze avec la pompe à bras.

A partir de 1699, François Dumouriez du Perier, ancien valet de Molière obtient du roi Louis XIV le privilège de **construire et de vendre des pompes à bras sur tout le territoire national** donnant le 23 février 1716, le premier corps de lutte contre les incendies, **les "gardes pompes du roy"** d'où l'origine du nom des pompiers. Les changements les plus marquants interviendront à la Révolution, avec le loi du 24 août 1790, la convention fait voter une loi faisant obligation aux municipalités de s'équiper en matériels nécessaire pour éteindre les incendies.

Au Tourneur, comme dans toutes les communes rurales du Bocage Virois, les constructions étaient par leurs matériaux propices aux incendies, avec des charpentes en bois, la plupart du temps recouvertes de paille de chaume, les risques de feux avec la cheminée où le foyer allumé servait tout au long de l'année pour cuisiner ou se chauffer, le tas de bois souvent entreposé à proximité et la crainte d'une chute accidentelle d'une bougie ou d'une lampe, seuls moyens d'éclairage. A l'époque, un service des eaux avec ses réseaux etant loin d'exister, il y avait un nombre important de points d'eaux : mares , lavoirs puits qui avaient d'autres usages pour la poulation mais très justement entretenu pour cette lutte contre les feux Les plus anciens se souviennent que dans le bourg il y a en avait un certain nombre.

En 1793, la population de la commune est de 1691 habitants, progressant régulièrement jusqu'à son apogée **en 1831 avec 1832 habitants** se maintenant jusqu'en 1861 au dessus de 1500 habitants, seul le recensement de **1806** fait entrevoir une baisse à **1644 habitants**, ce qui est normal avec les années de troubles qui suivirent la révolution et le nombre considérable des hommes qui combattirent dans les armées de l'Empire, dont nombre d'entre eux participeront à leur retour à la lutte contre les feux, le recensement suivant n'aura lieu qu'en 1821.

Devant l'arsenal et le presbytère (mairie actuelle) avec la pompe à bras.

Le Tourneur étant l'un des villages les plus peuplés du Calvados, les débuts structurés d'un service de lutte contre les incendies doit dater de cette période révolutionnaire, en lien avec la création des communes mais les documents de l'époque manquent. C'est à partir de 1815, avec la circulaire du 6 février rédigée par l'Abbé de Montesquiou, ministre de l'intérieur que le corps et les pompiers sont uniquement des civils, que les hommes désignés doivent avoir un métier en rapport avec le bâtiment ou le bois, reconnus au moyen d'une plaque ou d'une écharpe. **Les hommes de la garde nationale du Tourneur contribuèrent dès sa création à la lutte contre les feux, au vu de son importance, elle était divisée en 2 compagnies** et les hommes âgés de 20 à 60 ans, sa composition en octobre 1830 est la suivante : **la première compagnie du midi avec 147 hommes commandée par Philippe Levardois, capitaine, qui sera Maire du Tourneur et la deuxième compagnie du nord avec 135 hommes.** En mars 1831, afin de faciliter la défense de la commune, on officialise qu' une partie de la garde peut être qu'employée pour la lutte contre les incendies.

C'est par le décret du 29 décembre 1875 que les corps des sapeurs pompiers voient le jour sous la forme organisée, définition de leur mission de lutte contre les incendies, rattachement au ministère de l'intèrieur, participation des communes aux dépenses, l'uniforme et le tenue sont de rigueur et nomination par le Préfet d'un inspecteur départemental. C'est par la loi du 5 avril 1884 que les municipalités deviennent responsables financièrement des pompiers.

Devant l'arsenal et le presbytère (mairie actuelle) avec la moto-pompe en présence du maire Alcide DUHAMEL.

Le document le plus ancien de la composition de la subdivision des sapeurs pompiers du Tourneur est son installation du 2 juillet 1837 suite à l'élection du 12 mars avec les noms des 24 hommes ayant à leur tête le sous lieutenant Jean ANNE, commandant de la compagnie et pour adjoint le sergent Jean Baptiste VINCENT, à noter la présence d'un médecin, Constant LEPOULTIER.

La hiérarchisation de la compagnie devant sûrement remonter en 1831 en vertu de la loi du 22 mars, puisqu'avant d'être sous lieutenant, Jean ANNE était sergent. Un second indice de cette antérorité, c'est la délibération du conseil municipal du Tourneur du 6 mai 1836 qui avait prévu dans son budget en dépenses 50 francs et que 30 furent utilisés pour l'entretien et la réparation de la pompe à incendie, preuve de l'ancienneté de cette dernière .

Evidemment pour une efficacité plus rapide, au vu des moyens de locomotions de l'èpoque, les sapeurs pompiers vivaient dans le bourg ou les hameaux très proches et on s'aperçoit que la plupart sont des artisans.

En 1852, sur les 21 hommes de la compagnie, 10 sont domiciliés dans le bourg et 16 sont mariés. En 1855, la compagnie était composée de 26 hommes dont au moins 7 anciens militaires, répartis en 1 officier, 2 sergents, 4 caporaux et 19 pompiers dont 1 tambour, leur matériel comportait 1 pompe, 30 seaux et 15 mètres de tuyau.

Au fil du temps, le second arsenal se situera dans le petit bâtiment au niveau de la mairie actuelle en bordure de la D53. et lors de la séance du 16 mars 1950, le conseil municipal, vu l'état défectueux de la pompe à incendie décide de faire l'achat d'une moto pompe et une demande de subvention pour son acquisition le 17 mai 1950.

Inauguration du centre de secours en juin 1989 en présence du maire M. Gilbert CHARDINE, du conseiller général et du sous-préfet de Vire.

Un centre de secours plus grand pour accueillir les sapeurs pompiers, le matériel, la moto pompe et les véhicules **fut acheté et inauguré par la commune en juin 1989,** suivi de l'arrivée d'un C.C.F. en janvier 1991. C'est cet endroit qui marquera suite à la volonté du département de fermeture la fin des sapeurs pompiers de Le Tourneur le 31 décembre 2017. La vie de la commune, laïque ou religieuse qu'elle soit festive, officielle ou parfois dramatique aura été rythmée par la présence des sapeurs pompiers jusqu'a cette dernière fête de leur patronne, Sainte Barbe.

Quelques faits marquants :

- **1830 : l'affaires des incendiaires du Calvados,** avec ses nombreux incendies, principalement dans l'arrondissement de Vire, sans aucune victime, qui fut à l'époque une affaire nationale, on parla de complot politique, à le Tourneur : 1 maison incendiée le 28 avril et une autre le 17 juin.
- **avril 1872 : incendie criminel à Cervelle** avec 6 maisons incendiées concernant 9 familles.
- **2 août 1944 : a**u matin, **l'église du Tourneur est incendiée par les soldats allemands,** alors que les sapeurs pompiers interviennent, l'artillerie ennemie se déchaîne sur le bourg incendiant entièrement plusieurs maisons dont le presbytère qui est la mairie actuelle. Face au danger, les tuyaux détruits, les sapeurs pompiers ne peuvent continuer à lutter contre l'incendie et arrêtent d'intervenir. Pour cet acte, il leur avait été promis la fourragère et la médaille au drapeau, promesse qui fut oubliée.
- **Tempête de décembre 1999 :** près d'une centaine d'interventions en un semaine, celles-ci diverses dont celle qui sauva un couple d' une double intoxication au monoxide de carbone.

Didier DUCHEMIN

Les Chefs de Centre connus

- 2 juillet 1837 : Jean ANNE (sous lieuteant)
- 1855 : Jean Jacques PINEL (sous lieutenant)
- 23 octobre 1867 : Pierre Charles BESNEHARD (sous lieutenant)
- Armand DAIGREMONT (lieutenant) décédé en 1931
- Ferdinand MOULIN (lieutenant)
- 1957 : Albert LEFRANCOIS (adjudant chef)
- 1974 : Gérard BEAUSIRE (sergent chef)
- 1988 : Jacques LAURENT (adjudant) qui sera le dernier chef de centre de Le Tourneur, puisque passant ensuite sous l'autorité du chef de centre de St. Martin des Besaces.

Comité des Fêtes

Le comité des fêtes de la commune de Le Tourneur a organisé le dimanche 17 septembre 2017 dans la salle des fêtes une matinée tripes ainsi qu'un vide-greniers. Karine Boucey, présidente du comité des fêtes, dresse le bilan : « Avec 100 repas assis servis sans compter les en-cas et 10 exposants pour 50 mètres linéaires. ». Ensuite, l'assemblée générale a eu lieu le vendredi 22 septembre, à 20 h 30, dans les locaux de l'ancienne cantine. Le bilan financier de l'année écoulé est très positif : le comité des fêtes a réalisé plus de 1 500 € de bénéfices. Concernant les événements à venir, la réflexion est en cours avec des nouveautés. La composition du bureau reste inchangée mais il y a eu deux démissions de membres actifs. Le comité est toujours à la recherche de bénévoles pour assurer son bon fonctionnement.

Un marché de noël a été organisé le 10 décembre dernier. Le père noël est venu, une restauration sur place et du vin chaud étaient proposés.

Association St Quentin Le Tourneur

Comme chaque année, le méchoui a eu lieu le dimanche 27 août 2017 midi précédé de la messe à la chapelle de St Quentin, sous un soleil resplendissant au lieu-dit « le Feuillet ».

Présidente : Marianne Jacqueline 06.30.01.59.47

L'Épicerie Associative

L'association Le tour du bocal a mis en place en mai de cette année un groupement d'achat de producteurs et de consommateurs en circuits courts.

Depuis sa mise en route, une cinquantaine de personnes est adhérente coopératrice et pas moins de 12 producteurs ont rejoint le projet. Nous pouvons ainsi acheter localement des légumes, de la viande (boeuf, volaille, porc), du pain, du fromage (brebis et chèvre), de la farine, des bonbons, du cidre et du jus de pommes…

Pour nous rejoindre, les permanences sont tenues tous les mardis de 17h30 à 19h00 à l'ancienne cantine dans le bourg du Tourneur. Vous pouvez nous adresser un mail: letourdubocal@riseup.net ou sur notre page facebook. Le dernier marché du Tour du Bocal s'est tenu le mardi 7 novembre de 17h30 à 19h à l'ancienne cantine, avec un grand succès, il a permis aux producteurs locaux de nous faire découvrir les produits locaux, autour d'un verre de l'amitié.

Foot US Le Tourneur

Le repas annuel « Moules-frites » au stade a eu lieu le dimanche 23 juillet 2017 midi.

Recherche de joueurs à partir de 5ans à 14 ans.

L'entraînement a lieu tous les mercredis de 14h30 à 17h.

Président : Gilbert Marie 06.14.47.16.81

Club des Ainés - une nouvelle présidente

Nouveaux membres pour le Club des anciens !

Selon, la décision de la Présidente, l'Assemblée générale a eu lieu le mercredi 25 Octobre 2017. Madame Marguerite MARIE, présente le compte rendu financier de l'année écoulée. Madame Marguerite MARIE, Présidente et Trésorière et Madame Germaine ENGUEHARD, secrétaire annoncent leur démission.
Nous les remercions de leur investissement et de leur implication dans le Club depuis 1998 soit presque 20 ans !!

Nous remercions également les autres adhérents fidèles au club depuis de nombreuses années.

Quelques nouveaux membres ont été sollicités et le vote a eu lieu à main levée.

Suite au vote, l'association du Club des anciens est désormais composée des membres suivants :

- **Présidente : Madame Chantal LAURENT,**
- **Secrétaire : Madame Thérèse LEFRANçOIS**
- **Trésorière : Madame Liliane DEME,**
- **Les autres membres sont : Simone DUCHÊNE, Germaine ENGUEHARD, Gilbert LECHARTIER, Simone LECHARTIER, Marguerite MARIE. Octave MARIE, Daniel MARTIN. Messieurs Marcel LEVAYER, adjoint, Jean-Claude DEME, conseiller municipal.**

Le nouveau bureau décide de maintenir la cotisation à 15,00 € par adhérent et ainsi que les activités pour les habitués au club qui tiennent à ce moment convivial où ils aiment se retrouver. Les nouveaux adhérents plus jeunes se rassemblent pour une randonnée lorsque le temps le permet et au fur à mesure du temps essaieront de trouver de nouvelles activités afin que de nouveaux membres viennent s'intégrer au club (pétanque, visites de musée ou autres);

Le club reste ouvert aux nouveaux adhérents même hors commune sachant que certains clubs des communes voisines ne sont plus en activité.

Le club compte à ce jour 32 adhérents, jeunes ou moins jeunes retraités, venez nous rejoindre !

Nous souhaitons à tous que le club perdure !

Bien amicalement,
Chantal.

Pour tous renseignements, contacter Chantal au 06.73.25.61.90 ou 02.31.68.44.31

Les membres sont présents à l'ancienne cantine de Le Tourneur, 2 mercredis par mois après midi.

3ème Concours de Maisons Fleuries

Cet été, le jury a visité les maisons des participants malgré un temps plutôt pluvieux. Il était composé de membres extérieurs (Mme Pinel, Mme Prunier et M. Leconte) et Fabienne James membre de la commission fleurissement du conseil municipal.

Le jury a découvert et évalué les jardins avec beaucoup de plaisir. Nous remercions l'ensemble des jardiniers(ères) pour nous avoir fait partager leur univers.

Les vainqueurs du concours de maisons fleuries :

M. Mme MARTIN Albert, Le Gros Boult (hors concours 1er)

1er - M. Mme MATHELIER Daniel, Les Landes

2ème - Mme MARIE Solange, La Pécotière

3ème- M. Mme RIGOT Jean-Pierre, Le Bourg

La remise officielle des prix n'est pas fixée.

Sinon, veuillez trouver ci-joint le bulletin d'inscription pour l'année 2018.

AGENDA 2018

Vœux du Maire : le 20 janvier 2018 à 15h00 à la salle polyvalente de Le Tourneur

Fête des Jonquilles : le dimanche 1er Avril 2018, la prochaine assemblée générale aura lieu le vendredi 12 janvier 2018 à 20h30. Un dessert organisé le vendredi 1er décembre soir pour remercier les bénévoles, une partie des bénéfices est versée au noël des enfants ou pour l'achat de matériel pédagogique de l'école le Courbançon à le Tourneur

Repas des aînés : le dimanche 22 avril 2018 midi à la salle des fêtes de Le Tourneur

Son et Lumière du château il sera mis en place le samedi 2 juin 2018 par le comité des fêtes et l'ATVS

Rappel aux associations : merci de communiquer les dates de vos différents événements afin de mettre à jour le site internet : accueil@souleuvreenbocage.fr

Mairie de Souleuvre en Bocage : 2 place de la mairie à Le Bény-Bocage 14350 Souleuvre en Bocage – Tél : 02.31.09.04.54

CIER

Que se passe-t-il derrière les portes du CIER ?

Centre d'Initiation aux Energies Renouvelables

Depuis maintenant deux ans, **l'Ecollectif et le CIER** ont investi l'ancienne école de St-Pierre-Tarentaine.

Cette année encore, le collectif accueille sous le préau la Caraconte et intègre dans une des anciennes salles de classe l'Atelier de la Bouffonnerie. Ces activités sont portées par l'association Chantiers en cours-Le Pas d'Âne. La deuxième salle de classe sert de salle de réunion pour ceux qui en ont besoin, associations, collectifs.C'est dans celle-ci également que se déroulent des événements ouverts au grand public (projection, débat, théâtre, ...).

L'étage de l'ancienne école est toujours occupé par le CIER, le Centre d'Initiation aux Energies Renouvelables. L'association, née il y a 17 ans à Montchauvet, s'appuie aujourd'hui sur 4 salariés qui travaillent à l'information, la vulgarisation et au développement des initiatives autour de la maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables.

Ainsi, le CIER propose des **animations pédagogiques auprès des scolaires et du grand public,** l'accompagnement des établissements scolaires en démarche « éco-école » et en démarche de développement durable (E3D). Le projet de mener un « **Défi class'énergie** » sur le territoire de la communauté de commune de la Vire au Noireau (concours entre établissements scolaires pour l'économie d'énergie) est en cours.

L'association organise également des **stages d'auto-construction, des conférences, des projections, des débats,**.... Parallèlement, elle concours à la mise en place d'un **atelier collectif et d'une mutuelle d'outils au Biopôle à Burcy** permettant à chacun de réaliser ses projets et d'avoir à disposition des outils sur les différents corps de métier du bâtiment.

Elle tente également de **fédérer des artisans** présents sur le territoire et **intéressés par « l'auto-réhabilitation accompagnée »**. L'idée est de proposer une liste d'artisans susceptibles d'accompagner les particuliers dans leur projet d'auto-réhabilitation de leurs logements.

Le CIER, grâce au soutien financier du Conseil Départemental et de l'Europe (FSE) **accompagne aussi des personnes bénéficiaires du RSA**, pour lesquels le CIER apporte son expertise et intervient sur des problématiques liées au logement (« Tuteur Habitat »).

Un autre projet est en cours pour que le CIER devienne organisme de formation. Nous espérons proposer différentes formation dans le courant de l'année 2018.

Concours communal des Maisons Fleuries

Pour cette nouvelle année 2018, le conseil municipal, commission fleurissement, vous présente tous ses meilleurs vœux, de réussite et d'excellent fleurissement.

Le conseil municipal de Le Tourneur vous propose leur deuxième concours des Maisons fleuries. On vous sollicite à participer à ce concours. Les participants peuvent être des maisons anciennes, pavillons, fermes et gîtes. L'an passé, M. Mme MATHELIER ont remporté le 1er prix, Mme MARIE le 2ème prix et M. Mme RIGOT le 3ème prix. M. Mme MARTIN sont également premiers hors concours.

Nous les félicitons et les remercions pour leur investissement ainsi que les autres participants, ce qui a permis de mettre en place ce projet.

Un jury de personnes hors commune et la personne responsable passeront en période d'été pour noter tous les participants, il n'y a pas de perdants. Les 3 premiers auront d'attribuer un bon d'achat et chaque personne son diplôme. La remise des prix aura lieu en en fin d'année.

Pour les personnes intéressées, il suffit de remplir le coupon ci-joint et de le retourner à la Mairie <u>avant le 20 Juillet 2018.</u>

Nous comptons sur votre participation et votre investissement.

Pour tous renseignements, veuillez contacter Mme JAMES – conseillère municipale au 06.43.03.64.08

INSCRIPTION AU CONCOURS ANNEE 2018

Coupon-réponse à retourner à la mairie - Mme James - avant le 20/07/18

Madame, Monsieur……

Lieu-dit……Tél :……Participera (ont) au concours 2018 des maisons fleuries.

SOIRÉE CINÉMA

À LA SALLE COMMUNALE DU TOURNEUR, LE JEUDI 1ER FÉVRIER 2018 À 20H30

Diffusion du documentaire “Le banquet des loutres”
de Ronan FOURNIER-CHRISTOL, avec Stéphane RAIMOND dans son propre rôle !

Résumé : Ce film raconte les nuits mouvementées d’un pisciculteur corrézien. La loutre s’intéressant fortement à son élevage de truites, il a cherché à s’en prémunir par diverses astuces. Et de cette rencontre naîtra une véritable complicité entre l’homme et l’animal, prouvant que la préservation de la biodiversité est compatible avec une activité économique.

La projection sera suivie d’un temps d’échange, avec la participation du CPIE des Collines normandes, qui a réalisé des suivis de l’espèce sur le bassin de la Vire. En effet, au cours du XXème siècle, la loutre avait presque disparu de Normandie et recolonise petit à petit le bassin de la Vire.

La soirée se clôturera autour d’un verre de l’amitié.

La diffusion du film est réalisée dans le cadre du programme Natura 2000, un programme européen de préservation de la biodiversité, qui regroupe un réseau de sites en France dont la vallée de la Souleuvre, avec le soutien de la mairie déléguée du Tourneur.